

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01/12/2025

RAPPORT DU DIRECTEUR

UNE SITUATION FINANCIÈRE A SURVEILLER

Ce conseil d'administration d'automne constitue un moment privilégié pour ajuster les comptes de l'exercice en cours et préparer l'année suivante.

Si les perspectives restent peu favorables, en raison notamment des budgets contraints de nos financeurs, le travail de fond engagé depuis plusieurs années permet néanmoins à l'Agrocampus 64 de présenter des résultats cohérents, malgré un contexte budgétaire morose.

La présentation de la DM3 nous permettra d'examiner la situation de chaque centre. Nous constaterons alors que la situation des lycées est particulièrement préoccupante, notamment en raison de leur mode de financement.

Selon la décision modificative n°3, l'activité globale de l'EPLFPA présente une variation négative du fonds de roulement. Je sais néanmoins que la prudence de nos collègues gestionnaires nous protège d'éventuelles mauvaises surprises lors de l'établissement du compte financier.

Je demeure confiant pour l'année 2026, même si le budget primitif prévoit une variation négative du fonds de roulement, une prévision elle aussi marquée par une grande prudence. Il convient toutefois de rappeler que cette variation est essentiellement liée aux investissements programmés pour l'année 2025.

D'IMPORTANTES SOURCES DE SATISFACTION

Les personnels restent fortement mobilisés et attachés à leur outil de travail. Les nombreux projets qui voient le jour chaque année en témoignent de manière incontestable. Cet engagement contribue largement au rayonnement de l'établissement, l'augmentation des effectifs en est un témoignage réel. Ce rayonnement dépasse même nos frontières : nous comptons aujourd'hui des ambassadeurs de l'Agrocampus64 en Europe ou encore en Argentine.

Les résultats aux examens sont excellents, et ce d'autant plus qu'ils concernent des publics très diversifiés. L'établissement fait preuve d'un réel savoir-faire dans l'accompagnement des apprenants, tant sur les connaissances que sur les compétences et les attitudes, permettant à chacun de progresser. Nous devons continuer à valoriser cette singularité

LES CENTRES DE FORMATION

La rentrée s'avère globalement positive pour les lycées. Les formations proposées affichent un bon taux de remplissage.

Les formations pour adultes et l'apprentissage poursuivent leur progression. Il nous faudra néanmoins poursuivre les efforts engagés en matière de recrutement et explorer de nouvelles approches. Face à la concurrence accrue des établissements agricoles privés et à la tendance de certains établissements de l'Éducation nationale à conserver leurs élèves, il peut sembler difficile de s'affirmer comme une voie de réussite dans le paysage de la formation des Pyrénées-Atlantiques. Pourtant, cette année, l'Agrocampus 64 a su démontrer le contraire.

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET L'ATELIER AGROALIMENTAIRE

Les exploitations constituent l'une des particularités majeures de l'enseignement agricole. Celles de notre établissement représentent également un atout essentiel en matière de communication, grâce à des productions de grande qualité, porteuses d'une forte valeur patrimoniale et culturelle. La nouvelle loi d'orientation agricole, promulguée le 24 mars 2025 et intitulée LOSARGA (loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture), renforcera encore le rôle des exploitations en tant que ressources pédagogiques, au service de la promotion des métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Malgré les crises qui fragilisent aujourd'hui le monde agricole, les exploitations de l'Agrocampus 64 ont su tirer leur épingle du jeu. Il convient également de souligner le soutien apporté par l'une de nos tutelles, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, qui a répondu favorablement à l'ensemble des projets déposés. L'établissement devrait ainsi bénéficier d'un financement de 500 000 euros pour l'année à venir.

Au-delà de ces investissements, nos exploitations s'impliquent dans de nombreux projets d'expérimentation, renforçant davantage leur ancrage territorial.

Concernant l'Atelier Agroalimentaire, depuis son évolution en centre constitutif, son activité connaît une progression constante, au service du territoire. La collaboration engagée avec la communauté de Luys en Béarn en constitue une illustration forte.

POUR CONCLURE

En ce début d'année scolaire 2025-2024, l'Agrocampus 64 poursuit la dynamique engagée ces dernières années. Nos structures demeurent pleinement au service des apprenants, mais également de la profession dans son ensemble. Il est essentiel de préserver ce double rôle : être à la fois un acteur socio-éducatif et un acteur socio-économique.

Je souhaiterais enfin rappeler que l'Agrocampus 64 est une structure solide sur laquelle apprenants, familles, professionnels et élus peuvent s'appuyer pour construire la ruralité de demain — et bien plus encore.

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent conseil d'administration.